

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

M22- 0008606

137426

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13761 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre : Représentant

Nom & Prénom : Bous M'BIRANE Mohammed

Date de naissance : 28.03.53

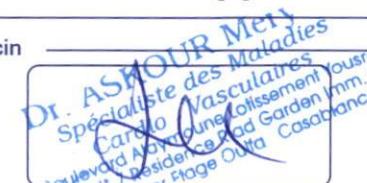
Adresse : 67115 ALAYOUN - LISSATEFA

CASA BLD

Tél. : 06 71 63 30 50 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28.10.2022

Nom et prénom du malade : BOUNDESSAINE MOHAMMED Age: 69ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : AVC ischémique + HTA grad 3

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Dr ASKOUR Mery, Spécialiste des Maladies Cardio Vasculaires, Boulevard Abdellah Ben Slimane, 67115 Alayoun, Casablanca, Rue N° 1er Etage Oufa Casablanca

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 15 NOV. 2022 Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/10/22	Q+ECG		250,00	Dr. ASKOUN M. Spécialiste des Malades Cardio-Vasculaires Boulevard Abdymoune l'olissement Youssouf Rue N° 7 Résidence Riad Garden Imm. Anfa 3 1er étage Outa Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE TILIA Société d'Aménagement HH 47 N° 4 Hay Laymoud Hay Hassani El. 022 93 86 84 - Fax: 022 93 87 45	28/10/2022	694,72

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

GE MAC1200 ST

BOUMEDIANE MOHAMME, ASKOUR

FC 66/min

QWERET:

Résultats mesures:

QRS : 104 ms

QT/QTcB : 410 / 433 ms

PQ : 176 ms

P : 102 ms

RR/PP : 898 / 895 ms

P/QRS/T : 45/ 30/ 35 degrés

QTD/QTcBD: 44 / 46 ms

Sokolow : 2.7 mV

NK : 8

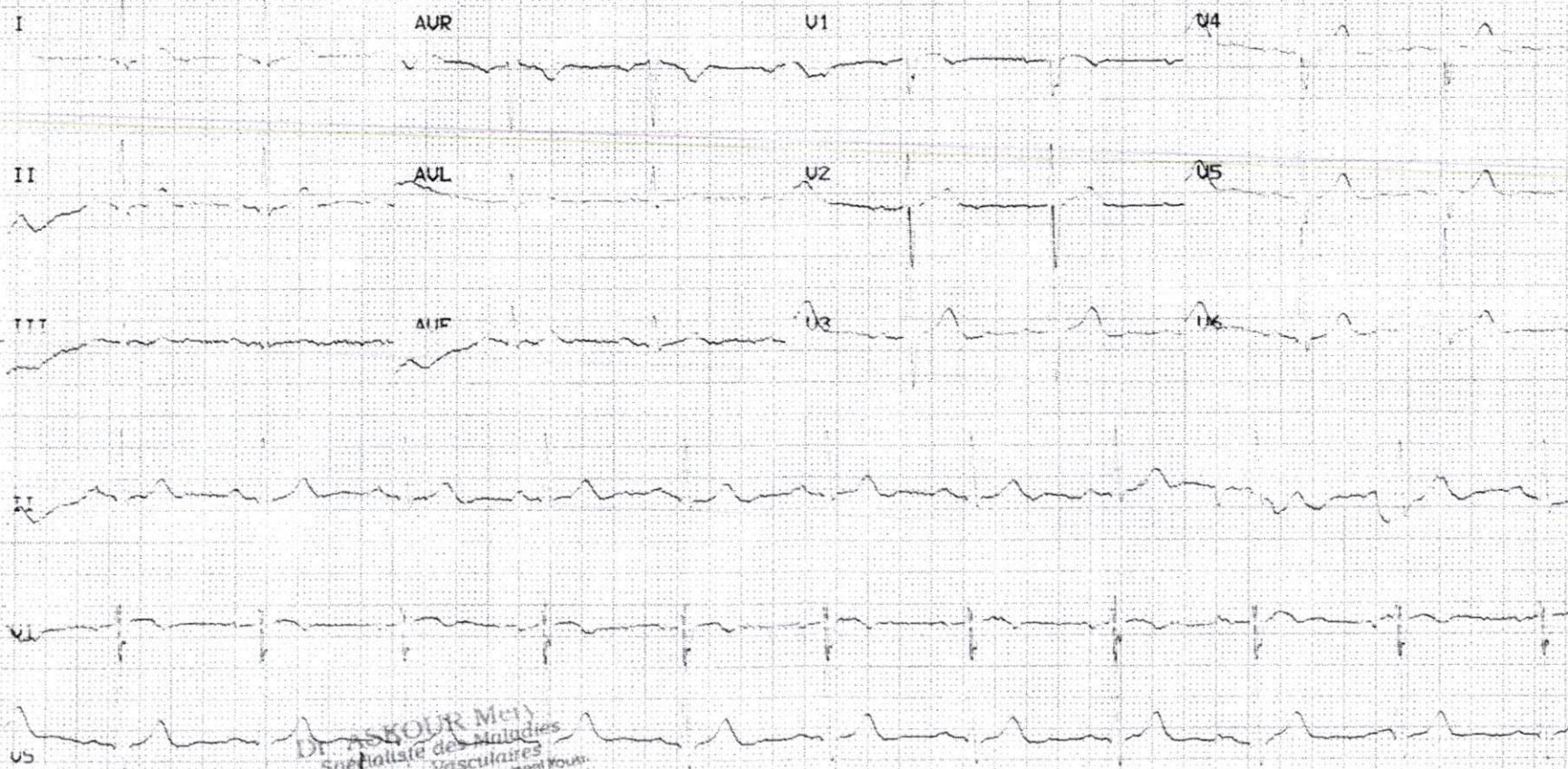
DDDD:

-90 < P  
aUR aUL  
0 I  
III +90 II  
aVF

Interprétation:

suspicion d'hypertrophie ventr. gauche

ECG anormal probable



02-Jan-2001 23:10:25 25mm/s 10mm/mV ADS 50Hz 0.08 - 40Hz 4x2.5R3 Mode auto. U6.2 121 (1)

# Docteur ASKOUR Meryem

Spécialiste en Cardiologie et Maladies Vasculaires

DU de Cardiologie Congénitale et Pédiatrique

Ancienne interne du CHRU de Lille

Echodoppler Cardiaque - Holter ECG

Holter tensionnel - Epreuve d'effort

الدكتورة مريم أسكور

اختصاصية أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب ليل بفرنسا

Casablanca le :

28/10/2012

Mr BOUNEDSIANE MOHAMMED

270,00 + 2

CoPLArix : 0-1-0

(S.V)

156,70

ARTENON SIS : 1-0-0

(S.V)

694,70

III 6 mois

PHARMACIE TILIA  
voie d'Aménagement HH 47 N° H  
Hay Laymonia Hay Hassani  
Tél: 022 93.86.84 - Fax: 022.93.87.15

Dr. ASKOUR Meryem  
Spécialiste des Maladies  
Cardio - Vasculaires  
Boulevard Laymoun Lotissement Yousra  
Rue N° 7 Résidence Ryad Garden Yousra  
Appt 3, 1er étage - Tél : 05 22 89 07 07 - GSM : 06 94 67 20 41 - E-mail : cabinetaskour10@gmail.com

# Pharmacie TILILA - Casablanca

Pharmacienne : Latifa El yousfi

0522938684 Fax :0522938715

Voie d'aménagement HH 47 Hay Laymoune , Casablanca



## Facture N° FAC-67636

Date : 14/11/2022

Mr BOUMEDIANE Mohammed

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
COPLAVIX CO 75MG/100MG B30 COMP	2	270,00	1	540,00
ARTEMON CO 5MG/5MG B30 COMP	1	154,70	1	154,70

Code de TVA	1	2	3	Total HT	694,70 DHS
Taux	0%	7%	20%	TVA	0 DHS
Montant (DHS)	0	0	0	Total Organisme	0 DHS
				Total Client	694,70 DHS
				<b>Total</b>	<b>694,70 DHS</b>

Arrêté la présente facture à la somme de : six cent quatre-vingt-quatorze DHS et soixante-dix centimes

PHARMACIE TILILA  
Voie d'aménagement HH 47 N° H  
Hay Laymoune - Hay Hassan  
Tél: 022.93.86.84 - Fax: 022.93.87.15

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Coplavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH  
5 118001 082018

LOT N°:  
EXP:  
PPV:

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Coplavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH  
5 118001 082018

IF : 40155060 RC : 373086 ICE : 001551566000078 CNSS,  
Tel : 0522938684 Fax : 0522938715

Adresse : Voie d'aménagement HH 47 Hay Laymoune

154,70

5